

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juin 2016

- Election d'un délégué au SIAEP de Louvergnny : la candidature de Monsieur Xavier BRION est acceptée à l'unanimité ; les deux délégués titulaires sont désormais Monsieur Cédric Brion, en tant que conseiller municipal, Monsieur Xavier Brion en tant qu'habitant de la Commune (comme le permettent les statuts du SIAEP), et le délégué suppléant reste Monsieur François Daire
- Logement de l' Ecole :
 - 1) suite au congé donné par le locataire actuel, des travaux de mise en conformité électrique vont être programmés ; des devis sont en cours.
 - 2) il est envisagé également de faire appel à une entreprise pour réhabiliter certains plafonds et murs
 - 3) compte tenu des éléments mobiliers personnels, laissés par le locataire , qui donnent une plus-value certaine (à la cuisine en particulier), le Conseil approuve à l'unanimité la remise du loyer du mois de juin – ce qui correspond au montant des factures justificatives fournies à l'appui de la requête.
 - 4) la nouvelle loi d'août 2015 imposant la remise d'un diagnostic technique immobilier au nouveau locataire, deux diagnostiqueurs ont été contactés ; seul le diagnostic de performance énergétique concerne ce logement construit en 1959; le diagnostic amiante a déjà été réalisé et il n'y a pas de risque naturel et technologique.
- Concernant le dérasement de l'ensemble des voies communales et les travaux de fossé sur la voie de Monthardré, c'est le devis de l'EURL AGTP qui est approuvé à l'unanimité pour un montant TTC de 7475.76 € (avec évacuation des terres prise en charge par la commune).
- Subvention Association Jeunesse : Madame Chanderlot fait le point des procédures administratives en cours ; à l'unanimité , le Conseil approuve le versement d'une subvention de 440 € , prise sur le chapitre des dépenses imprévues 022, car l'éventualité d'une remise « en route » de l' association Jeunesse n'avait pas été envisagée au moment de la préparation budgétaire. Elle sera versée quand les formalités seront terminées.
- Assurance statutaire du personnel : l'adhésion à la CNP devant être modifiée suite au changement de secrétaire, la proposition de la MAIF, qui assure la commune, va être également étudiée prochainement.
- Fête « 14 juillet »: la Commune assurera bien entendu le dépôt de gerbe et le vin d'honneur , mais le repas festif habituel aura lieu cette année le 14 août, conformément au souhait de l' Association Jeunesse ; toutes les modalités seront précisées ultérieurement.

Questions diverses :

- l'étude de la Permission de voirie devant chez Monsieur Gaël Watier est en cours et menée de front avec l'étude réalisée par l'ATD08
- la fin de la gratuité des transports scolaires (par le CD08) et la suppression des accompagnatrices dans les bus (par le SIVOM) sont évoquées
- les démarches concernant la demande de rattachement de Beaufuy à Montgon vont démarrer
- l'équipe municipale se donne RdV le samedi 2 juillet pour la pose d'un certain nombre de poteaux et panneaux (signalisation incendie et Cie)